



Coronavirus Covid 19

INFORMATIONS AUX FINANCES

Compte rendu de l'audioconférence du 5 mai 2020

Audioconférence mardi 6 mai 9h30 avec Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances et le secrétariat général et les directions de la DGE, de la DGCCRF et de l'INSEE.

PROPOS INTRODUCTIFS DU MINISTRE :

J'ai insisté pour cet échange avant la semaine prochaine et le début du déconfinement. Le ministre a eu un mot de soutien aux familles et proches des victimes du virus et a adressé des remerciements à tous les agents pour leur engagement et leur adaptation à la situation. Cette gestion par le ministère est exemplaire au regard de la réponse économique à apporter à la crise et est salué par tous les acteurs de notre économie. La Direction générale du Trésor, la Direction générale des Entreprises, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et Répression des Fraudes ont joué un rôle décisif avec un travail remarquable des agents du ministère. Dans cette phase complexe de déconfinement, je veux souligner les conséquences graves, beaucoup plus redoutables que de simples incidences financières que va entraîner cette crise au niveau de toute la société : sociales, économiques, psychologiques. C'est pourquoi nous devons tout faire pour garantir le retour à l'activité économique avec un virus toujours en circulation.

Trois sujets de notre compétence nous amènent à prendre des décisions ensemble :

Le télétravail reste une mesure d'organisation du travail à **privilégier**, car c'est vital dans le dispositif de protection des agents et de la population.

Adapter les locaux de travail aux contraintes sanitaires (nettoyage renforcé) et nous vous invitons à une visite des locaux de Bercy demain.

Masques : oui, nous avons manqué de masques et je préfère le dire : nous n'avons pas de masques pour chaque agent. Donc, nous proposons d'équiper en priorité les agents au contact de collègues ou du public : telle est notre doctrine. Pour tous les autres cas, les agents devront s'équiper par eux-mêmes, y compris pour les transports en commun domicile travail.

Le plus dur est devant nous : le 11 mai est au cœur de la rentrée économique, et la reprise du travail doit être un succès.

INTERVENTION À TROIS VOIX DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT :

Le 11 mai n'est pas le retour systématique au travail. Cette reprise doit répondre à des **conditions sanitaires**.

Le confinement est le seul moyen de lutter contre l'épidémie, c'est pourquoi la CGT s'est **battue** pour l'établissement d'une liste des **activités économiques essentielles** et l'**arrêt** de toutes les autres. Un confinement strict est un confinement plus efficace donc plus court.

Les administrations et les institutions financières du périmètre du ministère ont un rôle central à jouer dans cette crise. Nous renouvelons notre demande de rencontre autour de ces questions, la CGT a des propositions à faire.

L'urgence incite à examiner plusieurs priorités d'action économique pour répondre aux attentes sociales : tout d'abord **la politique de santé et de l'hôpital public**-comme nous avons pu déjà l'exprimer au travers de notre désaccord concernant **la note de la Caisse des Dépôts** dans un article de Médiapart-la relocalisation industrielle, le logement social et enfin le passage à la transition écologique et solidaire. Les actions du gouvernement ne peuvent se limiter à des interventions en appui du secteur bancaire privé, alors que la situation exige une intervention publique directe. Les moyens de peser sur les taux des prêts réglementés et sur les offres de financement compatibles avec l'intérêt général peuvent répondre en partie à la crise actuelle.

Un véritable **pôle financier public** pourrait jouer un rôle décisif maintenant et nous renouvelons notre demande de rencontre pour évoquer nos propositions.

S'agissant des relations sociales ; la CGT **alerte** une nouvelle fois sur la situation à **la Banque de France**. Déjà l'année dernière nous avons alerté et la situation ne s'est pas arrangée avec la crise sanitaire. En effet, la direction de la Banque refuse toute consultation officielle des élu.es tout en multipliant les réunions informelles. Ces réunions ne peuvent se substituer à des séances plénières officielles, la CGT vous **demande de rappeler la loi aux dirigeants de la Banque de France**.

L'actualité démontre que **l'organisation actuelle de la DGCCRF n'est pas viable** dans l'inter ministérialité. La CGT réaffirme la nécessité d'une administration de pleine compétence avec des créations d'emplois à la hauteur des besoins.

LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT **DEMANDE** :

<< la poursuite du développement du télétravail, y compris pendant le déconfinement, par un investissement massif en matériel ;

<< avec les autres organisations syndicales, l'abrogation de l'ordonnance injuste et inefficace sur les congés et RTT ;

<< que dès maintenant, le COVID 19 soit reconnu automatiquement en accident du travail et maladie professionnelle ;

<< la confirmation de l'arrêt des réformes, s'agissant par exemple de la fermeture des laboratoires ou de l'organisation territoriale de l'Etat ;

<< le contenu des propositions formulées par le ministre au titre du projet de loi de finances 2021. La CGT revendique le renforcement des moyens humains et matériels du ministère.

S'agissant des masques : les collègues travaillant en présentiel doivent bénéficier de toutes les protections adéquates, y compris de vrais masques, et non des masques « alternatifs » ou « grand public ».

En ce qui concerne la commercialisation des masques, pourquoi ne pas avoir envisagé la gratuité de la mise à disposition de ces masques à la population alors qu'ils sont indispensables ?

Quels contrôles seront initiés s'agissant du prix plafond fixé pour les masques dans les points de ventes ?

RÉPONSE DU MINISTRE AUX QUESTIONS DES FÉDÉRATIONS :

A deux reprises j'ai voulu m'assurer auprès du secrétariat général de la mise en place des conditions sanitaires de cette rentrée : les règles de distanciation, le marquage au sol, la protection en plexiglas, le gel hydroalcoolique, la fourniture de masques aux agents en mission d contact.

Le télétravail sera développé sur un objectif de progression de 2% mensuel et en termes d'amélioration, nous envisageons un plan de réduction des zones blanches, la formation du management à distance et nous proposons de réfléchir à l'organisation du travail sur un temps beaucoup plus long car nous sommes toujours dans une situation de menace du virus et d'absence de solutions tels que des vaccins. Le télétravail doit être considéré comme un travail.

L'ordonnance sur « les congés » vise plus à des mesures d'organisation des services qu'à des sanctions.

Reconnaissance du Covid en **maladie professionnelle** : ce dispositif est destiné aux professionnels de santé qui ont été exposés fortement au virus.

En tant qu'employeur, nous avons une obligation de moyens et nous mettrons tous les moyens nécessaires pour garantir **la santé** des agents.

Un message important au sujet du dialogue social sera transmis à la direction de la Banque de France.

En référence au dossier LACTALIS, le ministre s'est engagé à écrire à la Garde des Sceaux pour veiller à ce que les procès-verbaux et rapports soient suivis des faits.

Au sujet de **l'évolution des prix**, il convient d'une augmentation importante mais pas du doublement des prix et invite à être plus précis sur ce sujet.

Considérant avoir « perdu un arbitrage », il n'est pas satisfait de **l'organisation actuelle de la DGCCRF** et considère l'urgence de clarifier l'organisation de la chaîne de commandement.

En fonction des moments difficiles à venir, Il s'engage à faire des points réguliers en présentiel dans les prochaines semaines. FIN 11h.

En pièces jointes, vous trouverez la déclaration liminaire et le courrier du syndicat CG de la DGCCRF à Bruno Le Maire.

Montreuil le mardi 5 mai 2020.